

PAIEMENT DE DIVIDENDES

UBCI-FCP CEA

Fonds Commun de Placement de catégorie Mixte dédié exclusivement
aux titulaires des Comptes Epargne en Actions «CEA»
Régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001
Agrément du CMF N°47-2013 du 06 novembre 2013
Adresse : 1, Place Pasteur-1002 Tunis

UNION CAPITAL–intermédiaire en bourse-, en sa qualité de gestionnaire de UBCI-FCP CEA,
informe les porteurs de parts qu'il met en paiement au titre de l'exercice 2025 et à compter du
mercredi **29 avril 2026** un dividende de **3,862** dinars par part.

Ce dividende est payable à tous les guichets de l'UBCI et auprès de l'intermédiaire en bourse
UNION CAPITAL.